

# Union des Anciens et Amis Athénée Lycée asbl – 5000 Namur

---

Chers Anciens, chers Amis,

Cette année, l'Union des Anciens et Amis, en plus de ses activités habituelles (remédiations, retrouvailles, récompenses diverses, concours de nouvelles...) organisera dès la rentrée du congé de Carnaval une **Ecole de Devoirs** ouverte aux élèves du premier degré secondaire. Le but est de favoriser la réussite scolaire de ces jeunes élèves parfois désorientés face aux exigences des humanités et de leur permettre d'acquérir de bonnes méthodes de travail.

Ces activités nécessitent du temps, mais aussi des moyens, surtout si on y ajoute nos aides sociales. C'est pourquoi, plus que jamais, votre solidarité est nécessaire. Le paiement de votre cotisation est pratiquement notre seule rentrée avec le banquet qui aura lieu ce **20 mars**.

Nous espérons donc qu'une fois encore vous aiderez les élèves de votre « vieille » école - que vous aimez tant - en versant 12€ (5€ pour les étudiants) sur le compte BE48 0000 0622 0427 – BPOT BEB1 de l'Union. D'avance soyez-en remerciés.

Mais nous avons également - et même avant tout - besoin de vos idées, de votre expérience, de votre engagement personnel et de votre présence : c'est pourquoi nous vous invitons à participer à notre

## ASSEMBLEE GENERALE SUIVIE DU BANQUET ANNUEL

Le vendredi **20 mars** prochain aura lieu l' A.G. de l'Union à 19 heures ; vous y êtes attendus dans la salle de lecture (escalier de la tour).

19 heures	Assemblée Générale dans la salle de lecture côté Athénée Ordre du jour : Bilan des activités et Rapport financier Affaires en cours et divers
19 h. 30	Apéritif offert à tous
20 heures	Banquet : Terrine d'Ecrevisses et de Langouste, Petits légumes au Jambon d'Ardenne et Crème de Ciboulette **** Gigolette de Canard farcie à la Gascogne, sauce au Pineau Poêlée de Pommes de Terre aux Girolles **** Fantaisie sucrée de Caramel au beurre salé

Le prix de cet excellent repas = 25€. Votre paiement avec votre inscription (ainsi que le nombre de repas) doit **obligatoirement** parvenir à notre trésorier **avant le 16 mars** - compte IBAN : BE48 0000 0622 0427 (BIC : BPOT BEB1) de l'Union - afin d'organiser les commandes de notre cuisinier.

Veuillez confirmer votre inscription par courriel auprès de Jacques VAN WEYNENDAELE [jacques.vanweynendaele@gmail.com](mailto:jacques.vanweynendaele@gmail.com) ou par fax au 081/74 19 39 ou à défaut en lui téléphonant au 081/73 73 63.

En espérant vous retrouver nombreux le 20 mars prochain, nous vous présentons, chers Anciens et Amis, nos cordiales salutations ainsi que nos meilleurs vœux pour 2015.

Eric DRICOT, Secrétaire

André GROGNARD, Président

---

**BE48 0000 0622 0427 – BPOT BE B1**